



CS ARBORISTE GRIMPEUR

FORMATION EN APPRENTISSAGE

EN SAVOIR PLUS :



ISETA-ECA SEVRIER
3260 rte d'Albertville
74320 Sevrier
04 50 46 26 61

CS ARBORISTE GRIMPEUR

Objectifs de la formation

Le CS Arboriste Grimpeur forme des professionnels hautement qualifiés capables d'**intervenir sur les arbres d'ornement pour assurer leur entretien, leur mise en sécurité ou leur abattage.**

L'arboriste grimpeur travaille dans le respect des règles de sécurité, de la biologie de l'arbre et de la réglementation environnementale :

- **Diagnostiquer** l'état sanitaire, mécanique et écologique d'un arbre
- **Élaborer une stratégie d'intervention** adaptée et sécurisée
- **Réaliser des tailles**, haubanages, démontages et abattages
- **Préserver la santé des arbres** et la sécurité des biens et des personnes
- **Utiliser les techniques de grimpe** et de progression sur corde

Compétences développées

- Réaliser un diagnostic complet de l'arbre et de son environnement
- Préconiser et planifier une intervention conforme à la réglementation
- Accéder et progresser dans l'arbre à la corde ou à la nacelle
- Réaliser les opérations de taille, haubanage, démontage et abattage
- Assurer la sécurité du chantier, des coéquipiers et du public
- Entretenir et contrôler le matériel (EPI, cordes, outils motorisés)
- Porter secours à un équipier dans l'arbre (**formation GSA / SST**)
- Appliquer les règles liées à la préservation de la biodiversité et à la gestion des déchets

Poursuites d'études et évolutions

- Chef(fe) d'équipe ou conducteur(trice) de travaux en élagage
- Créateur(trice) ou repreneur(se) d'entreprise de travaux arboricoles
- Conseiller(ère) en gestion du patrimoine arboré
- Formateur(trice) ou technicien(ne) en bureau d'études

Débouchés professionnels

- Entreprises du paysage et de l'élagage
- Collectivités territoriales
- Bureaux d'études et organismes publics
- Entreprises partenaires des grands comptes

Conditions d'accès

- Formation accessible aux titulaires d'un **diplôme de niveau** dans les domaines du paysage, de la forêt ou des travaux paysagers
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir une aptitude physique au travail en hauteur
- Admission sur dossier et tests d'aptitude

L'inscription définitive est conditionnée à la signature d'un contrat

Responsable de formation

Simon GROROD

simon.grorod@iseta-eca.cneap.fr

FORMATION EN 1 AN

16 semaines en centre

31 semaines en entreprise

